

Renforcer l'efficacité des systèmes d'asile : l'importance de l'assistance juridique et de la représentation légale

Note conceptuelle et ordre du jour

Date : 2 octobre 2024

Durée : 15 h 30 à 17 h 00 CET (avec interprétation en arabe, anglais, français et espagnol)

Format : Virtuel

Contexte et objectifs

Face au nombre élevé de demandes d'asile et aux défis posés par les mouvements mixtes et secondaires, il est crucial que les systèmes d'asile à l'échelle mondiale renforcent leur efficacité tout en maintenant leur qualité. L'assistance juridique et la représentation légale jouent un rôle central pour garantir l'équité procédurale et améliorer l'efficacité. Ceci peut conduire à une meilleure compréhension des procédures par les demandeurs d'asile, à des délais de décision plus courts, à une meilleure prise de décision grâce à une meilleure qualité des informations fournies aux autorités compétentes, ainsi qu'à une diminution des recours en appel et nouvelles demandes.

À l'échelle mondiale, il reste encore un long chemin à parcourir avant que la majorité des demandeurs d'asile aient accès à l'assistance juridique et que son incidence sur l'efficacité des systèmes d'asile puisse être pleinement évaluée. Toutefois, en reconnaissant les bénéfices apportés par l'assistance juridique dans le cadre des procédures d'asile, certains États ont adapté leurs procédures et renforcé la fourniture de services juridiques. Les prestataires d'aide et d'assistance juridique participent activement aux procédures d'asile, offrant depuis un certain temps toute une gamme de services, notamment la fourniture d'informations, de conseils et représentation légale. Toutefois, les ressources et modalités de collaboration avec les systèmes d'asile nationaux restent problématiques dans de nombreux États. Aussi, au Forum mondial sur les réfugiés (GRF) de 2023, les représentants de la communauté juridique ont pris l'engagement d'élargir l'accès aux services et à l'information juridique pour les réfugiés et personnes déplacées.

Le Groupe d'appui à la capacité d'asile (ACSG) organise cet événement pour discuter de l'incidence de l'assistance juridique et de la représentation légale sur l'efficacité des systèmes d'asile. L'événement explorera différentes approches adoptées par les États en la matière et présentera leurs expériences en termes de collaboration avec les prestataires d'aide et d'assistance juridique afin d'améliorer les procédures d'asile. Il mettra aussi en évidence les défis, les enseignements tirés et les considérations clés pour intégrer plus efficacement l'assistance juridique et la représentation légale dans les systèmes d'asile.

Projet d'ordre du jour

L'événement sera co-modéré par le Consortium des réfugiés du Kenya et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. La discussion sera interactive avec des intervenants partageant leurs expériences et réflexions sur leur collaboration avec les prestataires et partenaires offrant assistance juridique et représentation légale dans les procédures d'asile. Un temps sera également alloué pour des commentaires et réactions informels. Le programme sera structuré comme suit :

- I. Remarques préliminaires
- II. Présentation par la Suisse
- III. Présentation par la Commission d'aide juridique (« Legal Aid Board »), Pays-Bas
- IV. Présentation par le Conseil danois pour les réfugiés (« Danish Refugee Council »), Danemark
- V. Présentation par l'Équateur
- VI. Ouverture des discussions pour les questions et commentaires.
- VII. Résumé et conclusion.

Résultats

Le HCR produira un document final s'inspirant des bonnes pratiques et des leçons apprises présentées lors de l'événement afin de permettre aux États de les adapter à leur propre contexte. Le document sera partagé avec tous les États et autres parties prenantes concernées et sera disponible sur le [portail de l'ACSG](#).

Secrétariat du Groupe d'appui à la capacité d'asile (ACSG), Septembre 2024.